Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-213502529-20260623-2026_06B_04-DE

COMMUNE DE SAINT AUBIN DES LANDES

Département d'Ille et Vilaine

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 23 juin 2026

Convocation du 18 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur FESSELIER Christophe.

Nombre de Conseillers	
En exercice	: 15
Présents	: 11
Votants	: 14

Etaient présents : Christophe FESSELIER, Marie-Noëlle GEORGEAULT, Mickaël LERÉTRIF, Jocelyne GAUTIER, Joël DÉSILLES, Franck ROUXEL, Patricia RONDEAU, Vincent DÉSILLE, Nicolas ROCHER, Marie MARTIN, Laura FAUVEL-LARCHER

Absent Excusé : Marylène MÉRET, Patrice LEQUEUX qui a donné pouvoir à Joël DESILLES, Samuel GARDAN qui a donné pouvoir à Marie-Noëlle GEORGEAULT, Virginie BASSET qui a donné pouvoir à Jocelyne GAUTIER.

Absent :

Madame Marie MARTIN a été nommée secrétaire de séance.

BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DU RESULTAT 2025

2026-06b-04

Considérant que le compte financier unique voté préalablement par l'Assemblée fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 123 313,84 €
- Un déficit d'investissement, hors restes à réaliser, de 108 912 €
- Un solde des restes à réaliser positif de 15 449 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

➢ **Détermination du résultat d'exploitation 2025 à affecter**

→ Excédent antérieur reporté 0,00 €

→ Résultat de l'exercice 123 313.81 €

Résultat de fonctionnement à affecter : 123 313,84 €

➢ **Affectation du résultat d'exploitation : Le résultat d'exploitation obtenu ci-dessus est affecté de la manière suivante :**

→ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement arrêtée au 31 décembre 2025 : 93 463 €

→ Couverture du financement des restes à réaliser Dépenses/Recettes repris au début de l'année 2026 : 0 €

→ Affectation complémentaire en réserves pour le financement de nouvelles opérations d'investissement : 0,00 €

Montant du titre de recettes au compte 1068 : 93 463 €

➢ **Report du solde disponible : Le reliquat d'excédent, soit 29 850,84 €, est repris au budget 2026 en résultat reporté de la section de fonctionnement (Compte 002).**

Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE ST-AUBIN-DES-LANDES (Ille-et-Vilaine)

Secrétaire de séance,

Marie MARTIN

Christophe FESSELIER